

# Résumé de la réunion publique du 20 décembre 2016 sur la fibre optique

## But de ce document

Le but de ce document est de donner en quelques lignes les principales informations autour de l'arrivée de la fibre optique à Gallardon. Il reprend les éléments donnés lors de la réunion publique du 20 décembre 2016 et y apporte quelques informations complémentaires.

## Généralités :

- 144 millions € d'investissement pour le déploiement du réseau, 800 000 € par la communauté de communes du Val de Voise
- Aucun coût n'est reporté sur les administrés
- SFR Collectivité exploitant pour 15 ans (entretien + commercialisation)
- Les offres seront disponibles pour Gallardon à partir du **23 janvier 2017**

## Comment se passe l'installation ?

- Il faut d'abord s'abonner à une offre fibre optique, puis un technicien viendra tirer une fibre de la rue jusqu'au domicile.
- Le chemin suivi sera le même que celui actuel du câble téléphonique, en aérien ou sous-terrain selon les cas.
- Si le passage est en sous-terrain et que le fourreau est inutilisable (écrasé, ou pas de fourreau), un fourreau devra être placé par le particulier, à sa charge.
- Pour les immeubles, la démarche se fait en allant sur <http://www.convention-fibre28.fr/>
- Dans de rares cas, il faudra des régularisations d'adresses doivent être effectuées en amont (cohérence entre bases de données ARCEP et SFR)

## Quel est le coût d'un raccordement ?

- 250 € sont payés par le syndicat du numérique
- **0 € à payer par le particulier**
- Pour information, la brochure tarifaire de SFR indique pour une maison individuelle un coût de 149€ si en sous-terrain, 299 € si en aérien, 0 € si déjà raccordé ; et pour un immeuble un coût de 60 € si plus de 4 logements

## Qu'apporte la fibre ?

- Internet à 100 Mbps pour l'offre SFR Starter, 1 Gbps pour l'offre SFR Power
- Appels illimités vers les fixes France et certaines destinations
- TV HD (26 chaînes TNT, les autres chaînes étant en options supplémentaires)

## Quels sont les abonnements disponibles et les services associés ?

- Offres SFR présentées lors de la réunion publique du 20 décembre 2016 : cf. <http://www.sfr.fr/offre-internet/box-thd/>,
  - **SFR Starter :**

- **22,99 €/mois** les 12 premiers mois (**engagement sur 1 an**) (= 19,99 €/mois + 3 €/mois de location Box)
- **puis 37,99 €/mois** (= 34,99 + 3)
- Internet à 100 Mbps
- Appels illimités vers les fixes France et certaines destinations
- TV HD
- **SFR Power**
  - **34,99 €/mois** les 12 premiers mois (29,99 + 5)
  - **puis 44,99 €/mois** (39,99 + 5)
  - Internet à 1 Gbps
  - Box TV 4K
- Brochure tarifaire : [https://static.s-sfr.fr/media/brochure\\_box.pdf](https://static.s-sfr.fr/media/brochure_box.pdf)
- **Attention**, cette brochure tarifaire (qui fait normalement foi) et le site de SFR (précisé plus haut) indiquent une location à **5 €/mois**, et non 3 comme présenté en séance (cf. page 26, ou 14 au format PDF de la brochure tarifaire)
- A noter qu'il existe une autre offre, non présentée en séance :
  - **RED by SFR** :
    - Abonnement uniquement via leur site [https://www.red-by-sfr.fr/offre-internet/red-fibre#redintid=B\\_HP\\_voir-offre-box](https://www.red-by-sfr.fr/offre-internet/red-fibre#redintid=B_HP_voir-offre-box)
    - **9,99 €/mois uniquement, sans engagement de durée**
    - Internet à 100 Mbps (identique offre Starter)
    - Appels illimités vers les fixes France et certaines destinations (idem)
    - TV HD pour 2€/mois supplémentaire
    - Brochure tarifaire : [https://static.s-sfr.fr/media/redbysfr\\_brochure-tarifaire.pdf](https://static.s-sfr.fr/media/redbysfr_brochure-tarifaire.pdf) (cf. page 9)
- En résumé :

	<b>SFR Starter</b>	<b>RED by SFR</b>
Débit théorique descendant (internet -> abonné)	100 Mbps	100 Mbps
Débit théorique montant	10 Mbps max	5 à 50 Mbps (selon si raccordement quartier/immeuble ou domicile)
Appel illimités vers les fixes France et certaines destinations	Oui	Oui
TV HD (26 chaînes TNT)	Oui	2€ / mois
Location box	3 € / mois ou 5 ?	Non
Engagement abonné	12 mois	Sans engagement
Tarif offre internet + TV + téléphonie la première année	<b>22,99 € / mois</b>	<b>11,99 € / mois</b>
Tarif offre internet + TV + téléphonie après 1 an	<b>37,99 € / mois</b>	<b>11,99 € / mois</b>

## Est-ce que je garde mon numéro de téléphone ?

- Oui, portabilité du numéro par défaut lors de l'abonnement à l'offre fibre, sauf si numéro de téléphone ancien (« des années 70 »)

## Est-ce que je peux garder mon ancien abonnement ADSL en plus ?

- Le président du syndicat d'Eure et Loir Numérique conseille ne de pas résilier l'ADSL tant que la fibre n'est pas connectée et fonctionnelle
- **Attention** pour cela, il faut que l'abonné ne demande pas la portabilité de son numéro (option proposée par défaut), **contrairement à ce qui a été dit en séance par SFR**
  - Détails : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/La-portabilite-des-numeros>
    - « Par cette demande de portabilité, le consommateur mandate l'opérateur receveur pour demander en son nom la résiliation du contrat qui le lie à l'opérateur donneur. La résiliation du contrat prend effet avec le portage effectif du numéro. Le consommateur n'a donc aucune démarche à effectuer auprès de l'opérateur donneur pour obtenir la résiliation de son ancien contrat. »
  - A noter que si vous voulez l'ADSL (cuivre) + la fibre (optique), cela nécessite évidemment de payer 2 abonnements, mais aussi un équipement réseau (routeur) permettant de gérer les 2 entrées internet (coût environ 150 € + quelques connaissances informatiques nécessaires...)

## Quels sont les Fournisseurs d'Accès à Internet ?

- Le réseau fibre n'est pas exclusivement ouvert à SFR.
- SFR est, pour le moment, le seul positionné. Pour l'instant, il n'y a pas de visibilité pour savoir si d'autres FAI se positionneront.